## Ordre du jour

## 5 octobre 2020

- 1. Ouverture de la séance ;
- 2. Adoption de l'ordre du jour ;
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 ;
- 4. Dépôt des états comparatifs des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 30 septembre 2020 ;
- 5. Rapport des comités ;
- 6. Suivi au procès-verbal :
  - Séance à huis clos\*\*\* Le conseil doit se faire à huis clos vu la situation, cependant les citoyens ont accès au contenu de l'ordre du jour avec les explications de chaque point par les réseaux sociaux. Si des citoyens ont des questions, elles peuvent être adressées à dg@saint-louis-de-blandford.ca . Seules les questions acheminées à cette adresse recevront des réponses. Aucune question posée directement sur Facebook ne sera répondue. Ceci vise à éviter que d'autres personnes autres que le conseil y répondent. \*\*\*
  - Conséquences pour la municipalité en cas de passage en zone rouge \*\*\* En cas de passage en zone rouge de notre région quelques modifications seront apportées, tel que : la salle de gym devra être fermée à tous, la bibliothèque devra revenir avec les mèmes restrictions que lors du confinement c'est-à-dire aucune possibilité de vous promener dans les allées, 1 personne admise dans la bibliothèque à la fois mais possibilité de faire des prêts de livre sans problème, le retour aux séances de conseil à huis clos.\*\*\*
  - Journée Normand Maurice, samedi 17 octobre\*\*\* La journée Normand Maurice aura lieu samedi le 17 octobre de 9h à 12h. Nous vous invitons à consulter les items acceptés lors de cette journée sur le site de la municipalité. \*\*\*
- 7. Présentation et adoption des comptes payés et à payer :
- 8. Octroyer le contrat de déneigement des stationnements pour la saison 2020-2021; \*\*\* Autoriser la signature du contrat afin de faire déneiger les entrées, les stationnements et les bornes incendie pour la saison 2020-2021. \*\*\*
- 9. Avis de motion Règlement 340-2020 portant sur les dérogations mineures ; \*\*\* À la suite d'une analyse du règlement sur les dérogations mineures, le conseil en est venu à la conclusion qu'il était désuet et devait être remis à jour, l'ancienne version datait de 1999. \*\*\*
- 10. Adoption 1<sup>er</sup> projet du Règlement 340-2020 portant sur les dérogations mineures ; \*\*\* À la suite d'une analyse du règlement sur les dérogations mineures, le conseil en est venu à la conclusion qu'il était désuet et devait être remis à jour, l'ancienne version datait de 1999. \*\*\*
- 11. Autoriser la signature de l'entente des frais de non-résidents, avec la ville de Daveluyville pour les sports de glace seulement; \*\*\* L'entente actuelle avec la ville de Daveluyville étant venue à échéance pour 2020, l'entente mentionne que pour les années 2021 et suivantes les frais de non-résident appliqués sur les sports de glace (seulement) seront chargés à la municipalité directement et non aux résidents de St-Louis. \*\*\*
- 12. Autoriser la fermeture du fossé de la Rue des Mélèzes afin de corriger une problématique d'égouttement des eaux, au montant de 3 500.00\$ plus taxes; \*\*\* Chaque hiver ce fossé se bouche lors de la fonte des neiges engendrant des refoulements des drains pluviaux chez certains citoyens. Afin de remédier à cette situation le fossé sera fermé avec des tuyaux de diamètres suffisants et respectant la réglementation. \*\*\*

- 13. Autoriser les frais d'arpenteur afin de localiser une infrastructure avec une servitude sur la route 218; \*\*\* Une infrastructure privée passant sous la route 218 nécessite une servitude de passage, afin de pouvoir rédiger cette servitude de passage, l'infrastructure doit être localiser conformément aux normes d'arpentage en vigueur. \*\*\*
- 14. Autoriser et mandater la municipalité de St-Rosaire à coordonner un projet commun portant sur la prévention du cannabis auprès des jeunes ; \*\*\* La municipalité a reçu une aide-financière afin de faire de la sensibilisation et de la prévention auprès des jeunes de notre municipalité. Le projet est en partenariat avec St-Rosaire et coordonner pas notre coordonnateur des loisirs, M. Guillaume Poisson. \*\*\*
- 15. Correspondance:
- 16. Varia
- 17. Période de questions ; \*\*\* Si des citoyens ont des questions, elles peuvent être adressées à dg@saint-louis-de-blandford.ca . Seules les questions acheminées à cette adresse recevront des réponses. Aucune question posée directement sur Facebook ne sera répondue. Ceci vise à éviter que d'autres personnes autres que le conseil y répondent. \*\*\*
- 18. Levée de l'assemblée.

Notes : La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra lundi le 2 novembre 2020 à 19h30.